



Edito

Nous voici déjà en Juillet, cela annonce tout naturellement les vacances, pour ceux qui pourront en prendre.

Mais pour l'heure, beaucoup d'entre vous nous disent qu'il fait bon vivre dans notre village.

•Le fleurissement a encore été au rendez-vous cette année et malgré les caprices de la météo (pluie ou canicule), la propreté des rues et des espaces verts est maintenue.

•La convivialité et la joie de se retrouver ont encore été de mise lors de nos dernières festivités du 14 juillet.

•Le patrimoine avec ses lavoirs et ses fontaines a été préservé et embelli ainsi que la petite salle appelée « le foyer des jeunes », qui sera prochainement mise à disposition du diocèse.

•L'embellissement de la Place du Chêne prend forme petit à petit.

•Les travaux de proximité, les aménagements urbains engagés dans l'intérêt général devraient faciliter le quotidien de chacun.

L'agrandissement et la mise en accessibilité du cimetière sont terminés, la place du chêne sera réhabilitée et équipée d'un coin pique-nique en août et le parking de l'école sera totalement clôturé avant la rentrée de septembre.

Il reste encore les travaux de voirie rue Chaude, route de Brottes qui devraient débuter en septembre et le changement complet des fenêtres et rideaux de la salle des fêtes.

Un radar pédagogique vient d'être installé dans la rue principale afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse et un rétrécissement provisoire de la voirie dans la même rue sera expérimenté dans les semaines à venir.

En attendant, je vous souhaite un bel été, un bon repos et de bonnes vacances que ce soit ici à Villiers le Sec ou ailleurs...

Très bonne lecture.

Votre Maire
Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2019

Mise en sécurité de la salle des fêtes - subvention : Le Conseil a décidé de mettre en sécurité la Salle des Fêtes par le changement de fenêtres et de rideaux pour un montant prévisionnel de 45 000 € et a autorisé Madame le Maire à faire appel à un maître d'œuvre pour ce dossier de travaux et à solliciter l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat.

Travaux de voiries : Le Conseil a décidé de réaliser les différents travaux :

- Rue Chaude : reprofilage et réfection avec enduit bi-couche pour un montant estimé de 20 000 € HT,
- Rue du Levant : réparations pour un montant estimé de 2 300 € HT,
- Route de Brottes (VC3) : réfection de la voirie pour un montant estimé de 9 000 € HT,
- Impasse du Moulin à Vent : réfection de la voirie pour un montant de 1 300 € HT.

L'aide de l'Etat et du Conseil Départemental sera sollicitée

Mise en place de containers : Suite aux travaux d'embellissement de la Place du Chêne et après étude des chiffres de tonnages verre et papier sur 6 mois, le point de collecte situé Place du Chêne est sous-utilisé. En revanche, celui situé à la salle des fêtes est très utilisé et les containers doivent souvent être vidés. Le Conseil a décidé de renforcer le point de collecte des déchets sur le parking de la salle des fêtes et d'y déplacer celui de la Place du Chêne, pour un montant de 8 200 € HT, et a sollicité l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

Mise en sécurité du parking de l'école maternelle : Suite à l'agrandissement de l'école de Villiers-le-Sec, il est nécessaire de finaliser la totalité de la clôture du parking afin d'assurer la sécurité des enfants. Le Conseil a décidé de réaliser les travaux de clôture d'un montant de 7 088.32 € HT. Il a sollicité l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

Subventions 2019 à diverses associations : Après étude des demandes de subventions déposées par deux associations de la Commune, le Conseil Municipal a décidé de leur verser au titre de l'année 2019 :

- Association Loisirs et Détente : 400 €
- Association Familles Rurales : 400 €

Pâti Communal : Le bail de location du pâti communal cadastré ZN 14 « Les sillons » (4ha 15a) est arrivé à échéance le 31 décembre 2018. Ayant cessé son activité professionnelle, M. Didier CARLOT n'a pas souhaité le renouveler. M. Ludovic PICARD a proposé à la Commune de lui louer la parcelle à compter du 1^{er} janvier 2019, laquelle sera mise à la disposition du GAEC du Levant, au sein duquel il est associé exploitant. Le Conseil, après le retrait de M. PICARD du vote, a décidé de s'engager à lui louer la parcelle ZN 14 par bail à ferme de 9 années renouvelables.

Affaires diverses

- Les cessions de bois sont terminées. Mme le Maire a remercié Mrs VATTANT et ROSIER pour leur travail d'évaluation du cubage.
- Plusieurs dégradations graves ont été commises au sein de la commune. Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Châteauvillain. Une enquête est en cours.
- Un conseiller municipal a signalé que des branches d'arbres appartenant à un particulier débordent en hauteur sur la voirie et peuvent causer des dégâts importants à des véhicules agricoles.
- Mme le Maire informe les membres du Conseil qu'une formation peut leur être dispensée par le SDIS pour l'utilisation du défibrillateur situé à la salle des fêtes.

Infos de dernière minute :

Arrêté préfectoral 2387 du 18/07/19 portant limitation ou suspension des usages de l'eau

Arrêté préfectoral 2388 du 18/07/19 interdisant les feux de plein air

Ces arrêtés sont affichés et en ligne sur le site web de la Commune

TRAVAUX PRÉVUS

Diverses réfections de voiries sont prévues :

- La rue du Levant
- La Route de Brottes
- L'impasse du Moulin à Vent
- La rue Chaude

Les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes étant terminés, le changement des fenêtres et des rideaux va être réalisé afin de garantir la sécurité dans le bâtiment.



Suite aux travaux d'agrandissement de l'école, le parking sera sécurisé par une nouvelle clôture.



Les fenêtres du « foyer des jeunes » vont être changées et l'intérieur a été complètement repeint. Ce local sera mis à disposition de la Paroisse.

TRAVAUX EN COURS

Un chantier d'insertion, sous la responsabilité de l'Agglomération de Chaumont et de M. Philippe MAITROT, s'est attelé à nettoyer et réhabiliter les fontaines.



TRAVAUX TERMINÉS

- La reprise du réseau Eaux Pluviales rue de Paigney et devant le Lavoir Nord
- Le Lavoir Nord
- L'agrandissement et l'accessibilité du cimetière.
- Le remplacement de la Plaque des Frères Garnier
- La création d'un seul site de collecte
- La mise en place d'un radar pédagogique



La collecte des déchets :

La commune dispose dorénavant d'un seul site à la salle des fêtes pour les collectes du verre, des journaux-magazines, papiers, cartonnettes, emballages et vêtements. Les autres déchets (déchets verts, objets encombrants...) devront directement être déposés à la déchetterie. Les horaires sont disponibles sur le site WEB de la mairie.

L'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (Art. 84 du règlement sanitaire départemental) Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre (herbe tondue, feuilles mortes, haies et arbustes coupés, résidus de débroussaillage, épluchures...). Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie. Il est également possible pour ceux qui le souhaitent de créer un compost individuel. À noter qu'il est également interdit de brûler des matériaux divers (pneus, peinture...). Ceux-ci doivent être également déposés en déchetterie.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La pluie n'a pas découragé la population présente en nombre qui a montré son attachement à ce devoir de mémoire, en rendant hommage tout particulièrement cette année à Roland et Luc GARNIER. Romain CORNEUX et Robert JAMET ont lu respectivement les lettres de ces résistants, écrites avant leur exécution par les Allemands. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la Commune.



EXPOSITION

Depuis quelques années, en collaboration avec la Municipalité, Monsieur Jean-Marie BEDEL a partagé sa passion pour la photo animalière en exposant ses clichés dans le hall de la mairie.



LA PÊCHE

La saison a bien redémarré; Merci à l'Association Loisirs et Détente pour les différentes manifestations.



CIMETIÈRE AMÉRICAIN À DINOZÉ

L'association Chaumont US Memory a parrainé le 15 juin 2019 au cimetière américain de Dinozé; deux tombes de soldats américains morts au combat lors de la Seconde Guerre Mondiale : John STRICKLAND et Kent FAY.



FÊTES DES MÈRES

Le 25 mai dernier, Madame MEUNIER et Madame VERSET ont eu le plaisir de recevoir quelques familles qui ont eu la joie d'accueillir un bébé au sein de leur foyer entre avril 2018 et mars 2019. Six familles ont répondu présentes et ont ainsi partagé un bon moment à l'école, lieu où les enfants se retrouveront dans quelques années.



KERMESSE

Cette année, c'est à Euffigneix que les élèves du RPI se sont retrouvés pour présenter leur spectacle de fin d'année : chants, danses, chorégraphie sous la houlette des enseignantes, ont conquis le public présent. La soirée s'est terminée par un barbecue et des stands tenus par l'Association APE des 3 Communes.



La Commission des fêtes s'est réunie le 5 juillet afin d'organiser cette journée.



Ce dimanche 14 juillet, Villiers le Sec n'a pas dérogé à la règle et l'ensemble de la population toutes générations confondues a été réunie tout au long de la journée.

- Rassemblement commémoratif à 11 heures devant le monument aux morts,
 - Apéritif offert par la commune puis repas républicain avec plus de 140 convives,
 - Animations variées et ludiques, structures gonflables, maquillages artistiques proposés par la municipalité, avec le concours des associations: Familles rurales, Les Texas Dancers, Loisirs et Détente, Trait et Tradition, US Memory et la Vigilante.
- La météo étant de la partie, le feu d'artifice a clôturé cette magnifique journée.



Mairie

32, Grande Rue

☎ : 03 25 03 25 11

✉ : mairie.villierslesec52

@wanadoo.fr

Secrétariat et agence postale :
Du mardi au vendredi de 16h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

- Mercredi de 16h00 à 18h00
- Vendredi de 18h00 à 19h30
- Samedi de 10h00 à 12h00
- Les autres jours sur rendez-vous

Microcrèche

4, Rue Chaude

☎ : 03 25 02 24 04

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Dates à venir

Du 29 juillet au 17 août : Fermeture de l'Agence Postale et du Secrétariat de la Mairie

Du 15 au 18 août : Week-end pêche à la carpe (Association Loisirs et Détente)

Dimanche 1er septembre : Vide-greniers (Familles Rurales et Commune)

Lundi 2 septembre : rentrée scolaire

Du 6 au 8 septembre : Week-end pêche à la carpe (Association Loisirs et Détente)

Dimanche 29 septembre : Pêche à la truite (Association Loisirs et Détente)

Etat-civil

Carnet bleu :

21/06/2019 : Tim de Julien RIBEIRO et Céline PERNOT

26/06/2019 : Eugène de Emilien HUMBERT et Elodie PELLETIER

Nous a quitté :

21/05/2019 : Marcelle PEILLEY, née HUMBERT

Ils se sont dit oui :

01/06/19 : Benjamin CHAUDRON et Catherine VERSET

01/06/19 : Sylvain LAR-MURIER et Emilie BRIOT

PACS :

11/05/2019 : Emilien HUMBERT et Elodie PELLETIER

20/07/2019 : Yohann CANTONNET et Magali FELICES